

## PERMANENCE SOCIALE ET JURIDIQUE TERRE D'ASILE TUNISIE

### RAPPORT D'ACTIVITE 2017

Depuis décembre 2014, la Maison du Droit et des Migrations de Tunis, placée sous la responsabilité de Terre d'Asile Tunisie, réalise l'accueil et l'accompagnement des migrants installés essentiellement dans la région du Grand Tunis. Cette permanence, accessible avec ou sans rendez-vous, propose un accompagnement social et juridique inconditionnel et global à toutes les personnes étrangères en besoin d'assistance.

Le pôle juridique permet l'accès au droit grâce à des conseils individualisés, des médiations, des accompagnements dans les démarches liées au séjour en Tunisie et des orientations vers un réseau d'avocats.

Le pôle social recherche des solutions individualisées pour des mises à l'abri, l'accès aux soins ou aux aides d'urgence et accompagne les projets d'insertion sociale et économique en Tunisie ou de retour dans le pays d'origine.

En septembre 2016, la maison du droit et des migrations sfax a été mise en place pour le but de former (donc renforcement des capacités des associations accompagnant les migrants), mettre en place des petits déjeuners débats et de mise à disposition un espace de ressource pour les migrants.

#### 380 NOUVELLES PERSONNES ACCEUILLIES PENDANT L'ANNEE 2017

**380** étrangers en besoin d'accompagnement ont sollicité la permanence et ont reçu un accompagnement individualisé pendant l'année 2017

946 personnes ont été accompagnées par la permanence d'accueil depuis 2014

Evolution du nombre de personnes accompagnées



#### ACCES A LA PERMANENCE

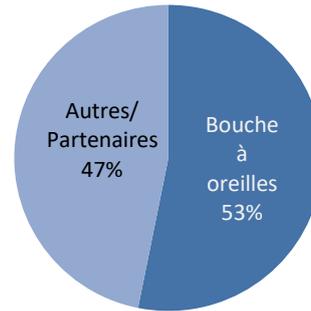
Les personnes accèdent aux services de la permanence pour de presque moitié grâce au bouche à oreille. Cette part a atteint les **53% en 2017**.

La **seconde part de 47%** comprend la prise de contact directe et autonome grâce aux

supports de communication ou lors d'événements réguliers organisés et par la Maison du droit et des migrations reste présente, ainsi que la participation active de 24 partenaires membres du dispositif de référencement.

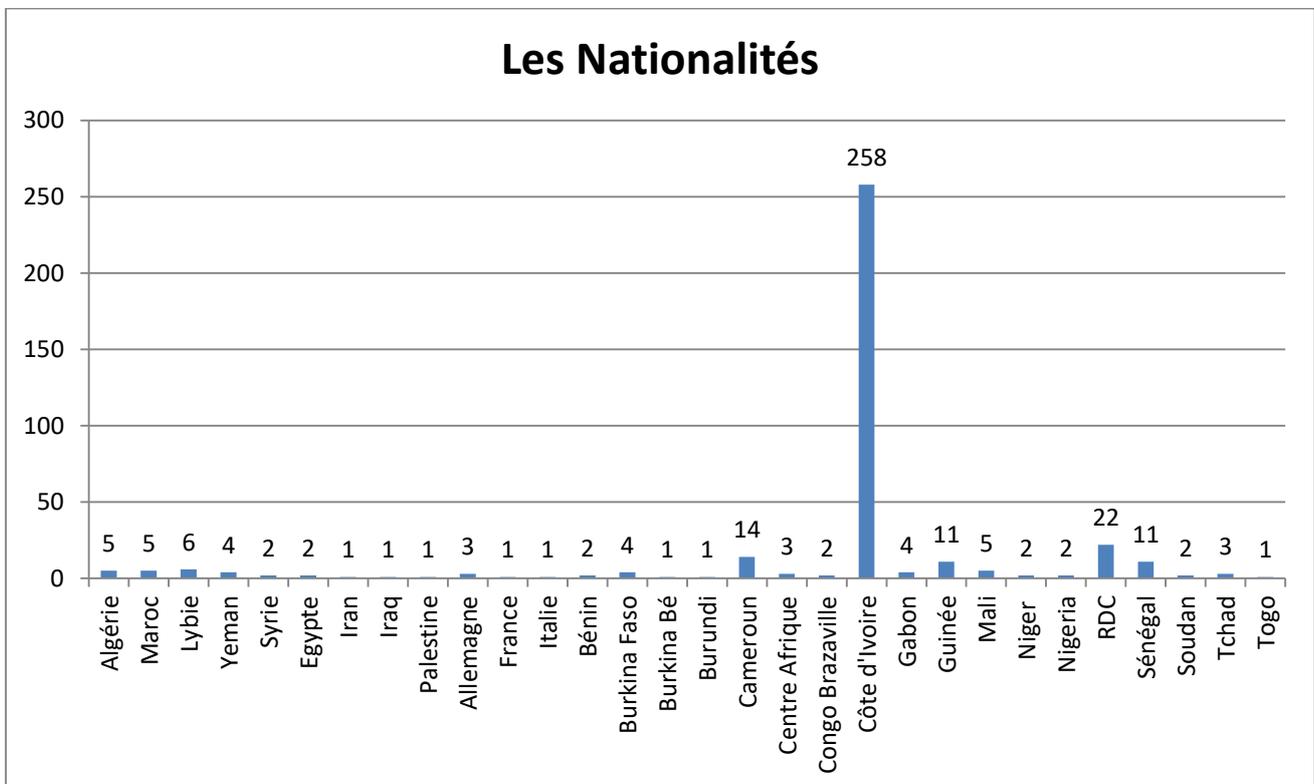
Les activités de la Maison du droit et des migrations de Sfax permettent de toucher de nouvelles populations : Travailleurs actifs, victimes de la traite et d'exploitations.

9% des bénéficiaires ont été orientés vers les services à Tunis

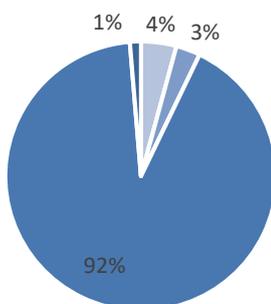


## PROFIL DU PUBLIC

Des étrangères de 30 nationalités ont été accompagnées cette période, dont la grande majorité, 92%, sont originaires d'Afrique subsaharienne et sont âgés d'environ 30 ans.



### Zone Géographique



- Le Maghreb
- Proche Orient
- Afrique Sub Saharienne

La Côte d'Ivoire reste le premier pays dont sont originaires les bénéficiaires (**68%**).

La part des personnes originaires du **Sénégal (3%)** et de **RDC (6%)** a ostensiblement baissé depuis 2014.

Ce chiffre peut être expliqué par l'augmentation du nombre des femmes

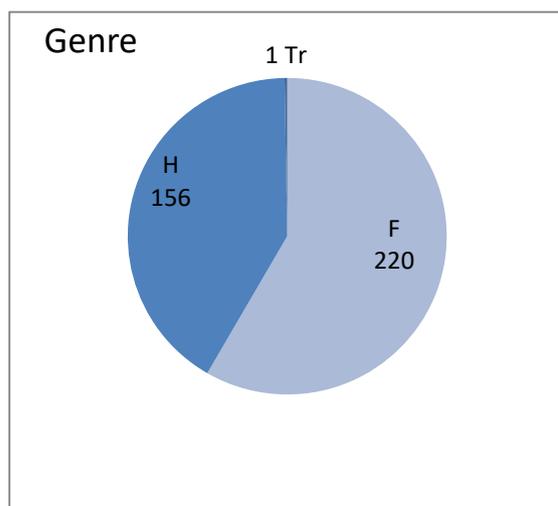
ivoiriennes accompagnées, victimes potentielles de la traite des êtres humains, d'exploitation et des réseaux malveillants.

Les étrangers accompagnés sont principalement des femmes dont la part est en progression de 40% depuis 2014.

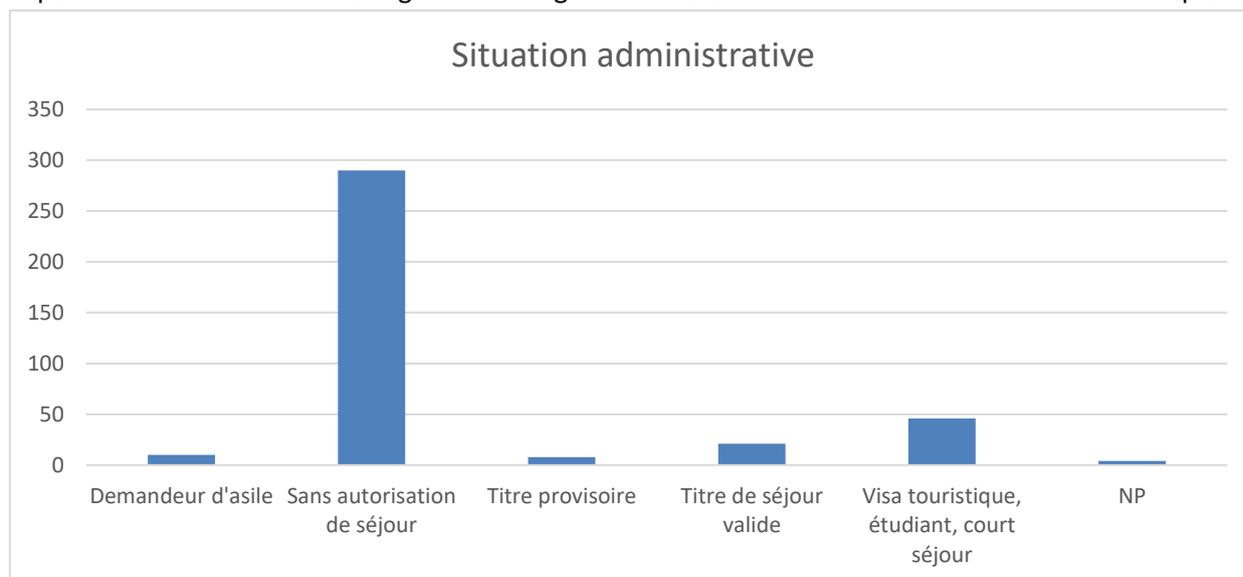
En 2017 elles représentent 57,5% des personnes reçues.

Cela témoigne de l'augmentation des problématiques liées à la migration féminine, et de la diversité des flux récents.

Enfin, une personne s'identifiant comme transgenre a pu être soutenue dans un accompagnement juridique et social personnalisé.



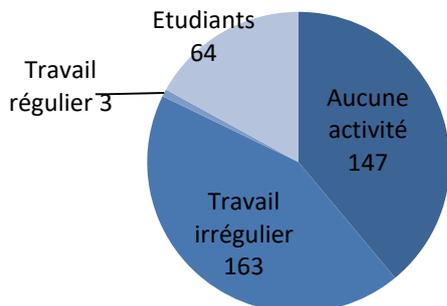
**Avec 77%, la part des migrants reçus sont sans autorisation de séjour** ou qui n'ont pas accès au séjour en Tunisie du fait de leur situation, de leur nationalité ou de leur minorité reste stable. Tous sont cependant arrivés en Tunisie régulièrement grâce à une exonération de visa ou le visa touristique.



**Une majorité de 59% des bénéficiaires** ont déclaré avoir quitté leur pays et rejoint la

Tunisie pour améliorer leur situation économique.

## Activités

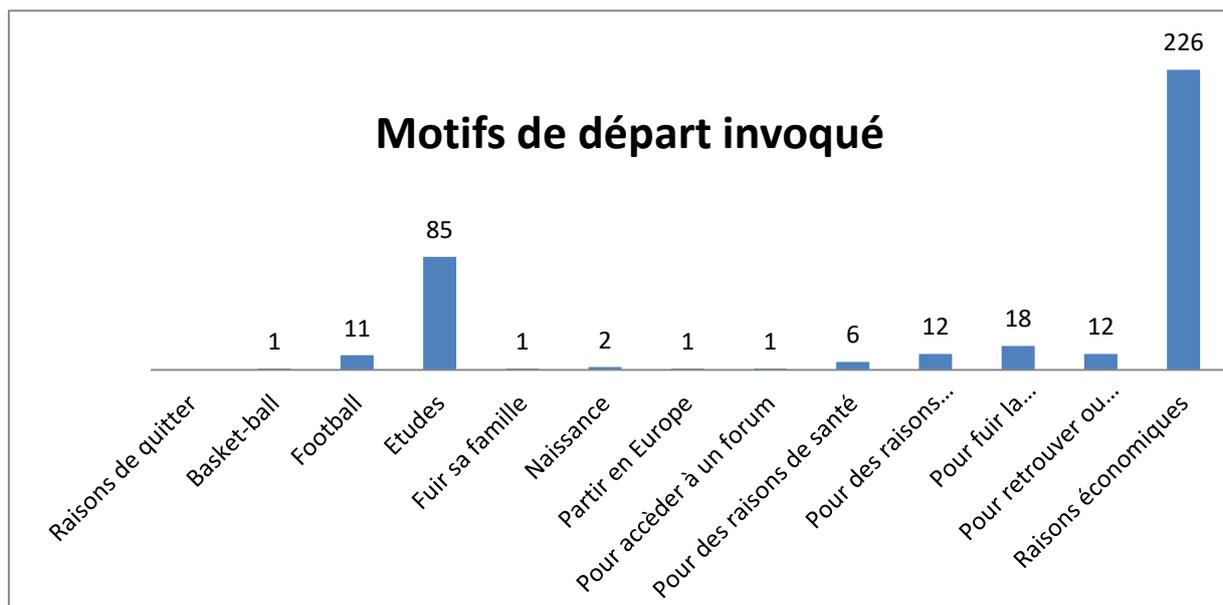


En second lieu, 22% personnes disent avoir rejoint la Tunisie pour les études mais seulement 17% d'entre elles poursuivent effectivement des cours ou bien sont inscrites et suivent une formation qualifiante.

Une majorité de 59% invoquant une situation économique difficile ont quitté leur pays par leurs propres moyens ou par le moyen d'un intermédiaire pour une amélioration de leur situation matérielle.

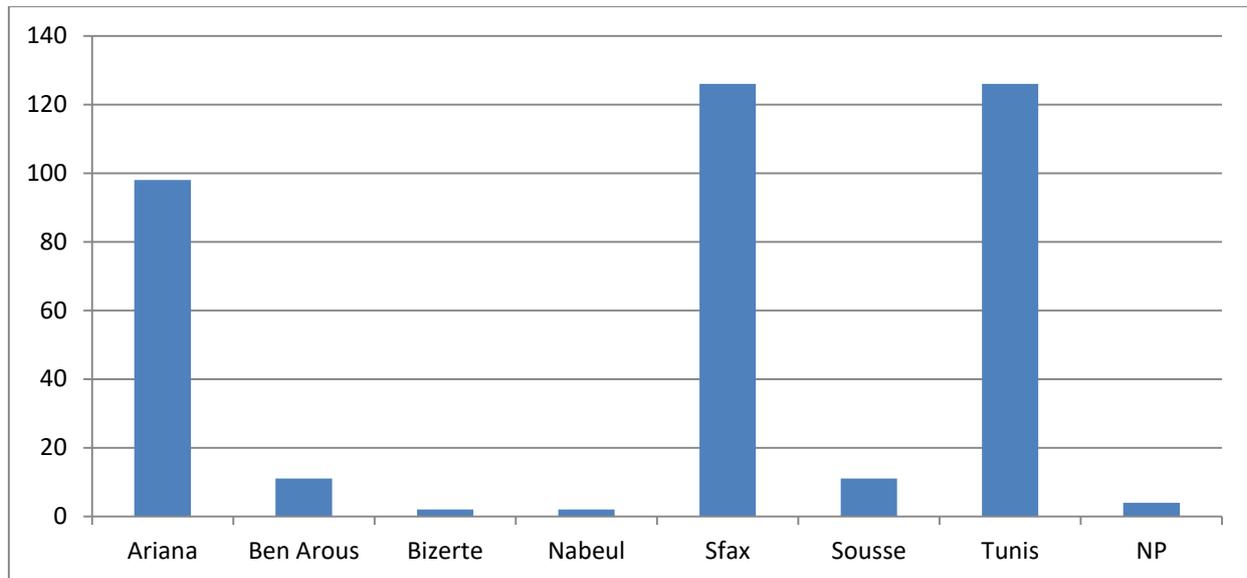
Enfin, au nombre de 112, on note une nette augmentation du nombre des personnes **victimes potentielles de traite** s'étant adressées à la permanence d'accueil depuis janvier 2017, avant la constitution de l'Instance Nationale de lutte contre la traite des personnes.

Notons que le projet **RECOLTEHA** mis en œuvre en mars 2017 a permis de signaler un nombre de victimes de la traite selon les critères établis par l'instance.



Les potentielles victimes de la traite des êtres humains prennent une place très importante parmi les personnes que nous recevons à la permanence entre Tunis et Sfax et représentent 29% des personnes accompagnées.

**NB :** Suite à la promulgation de la loi N°61 du 3/08/2016 relative à la prévention et la lutte contre la traite des personnes, le nombre des victimes qui ont sollicité les services de notre permanence a été en constante augmentation. Les besoins en médiation, protection et assistance juridique, d'assistance au retour volontaire ont triplé depuis juillet 2016. Terre d'Asile Tunisie travaille en collaboration avec l'Instance Nationale de Lutte contre la traite des Personnes, seule institution ayant la compétence de coordonner la stratégie nationale de lutte contre la traite.



Les bénéficiaires proviennent de plusieurs gouvernorats : ils sont établis en parts égales de 33% à Tunis et à Sfax et 26% à l'Ariana.

## UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET INDIVIDUALISÉ

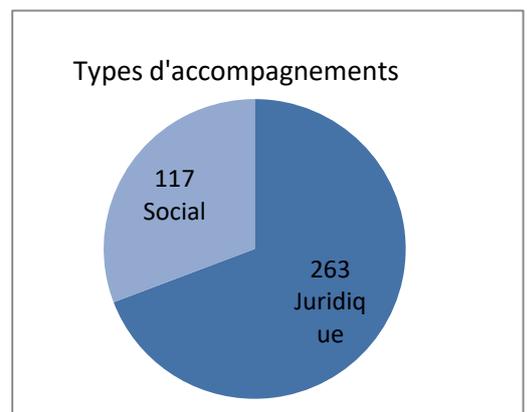
La permanence sociale et juridique de Terre d'Asile Tunisie reçoit individuellement et confidentiellement tous les migrants qui se présentent lors d'un entretien de pré-accueil qui permet d'identifier leurs besoins et de les informer sur leurs droits.

### Problématiques identifiées :

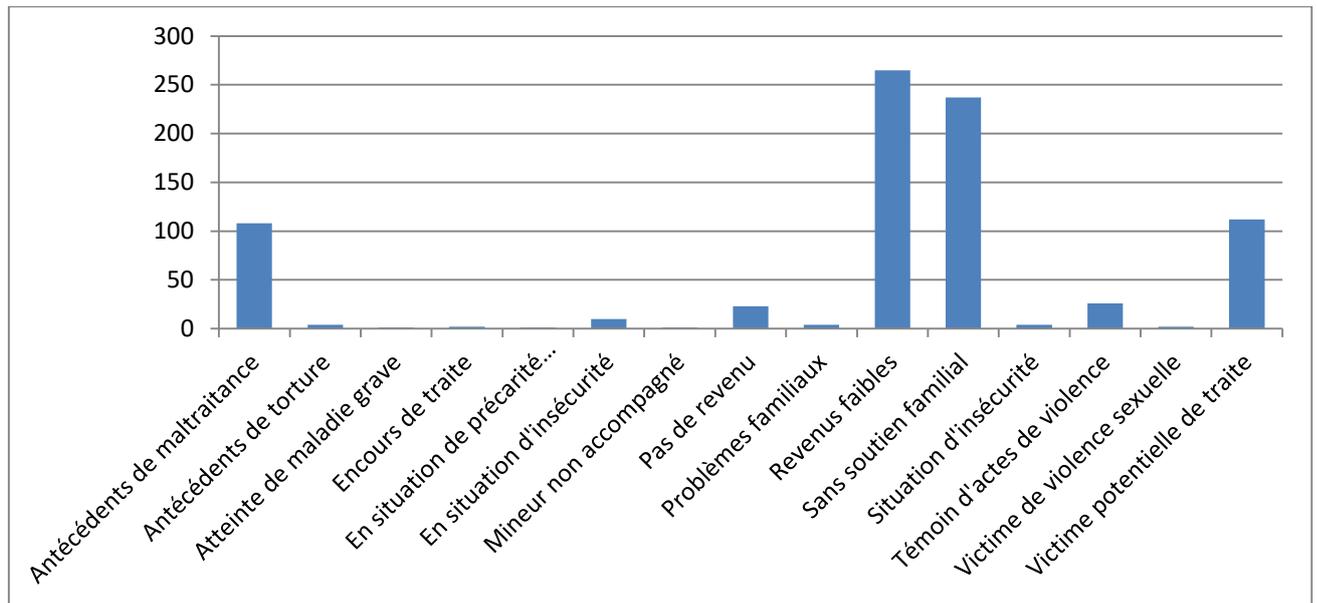
**L'assistance juridique** reste le principal besoin des personnes accompagnées (69%).

**La précarité sociale concerne 15% des migrants** accompagnés qui sollicitent une aide matérielle ou financière notamment pour s'acquitter des pénalités, financer leur fin d'étude ou pour rentrer dans leur pays.

**Les difficultés d'accès aux soins concerne 10% des étrangers reçus à la permanence pendant l'année 2017.**



## Les vulnérabilités identifiées :



Les victimes potentielles de traite, représentent une population vulnérable en soi et sont justement évoquées parmi les personnes présentant des vulnérabilités sociales pour la permanence de Tunis et Sfax. En outre elles bénéficient d'un accueil dédié.

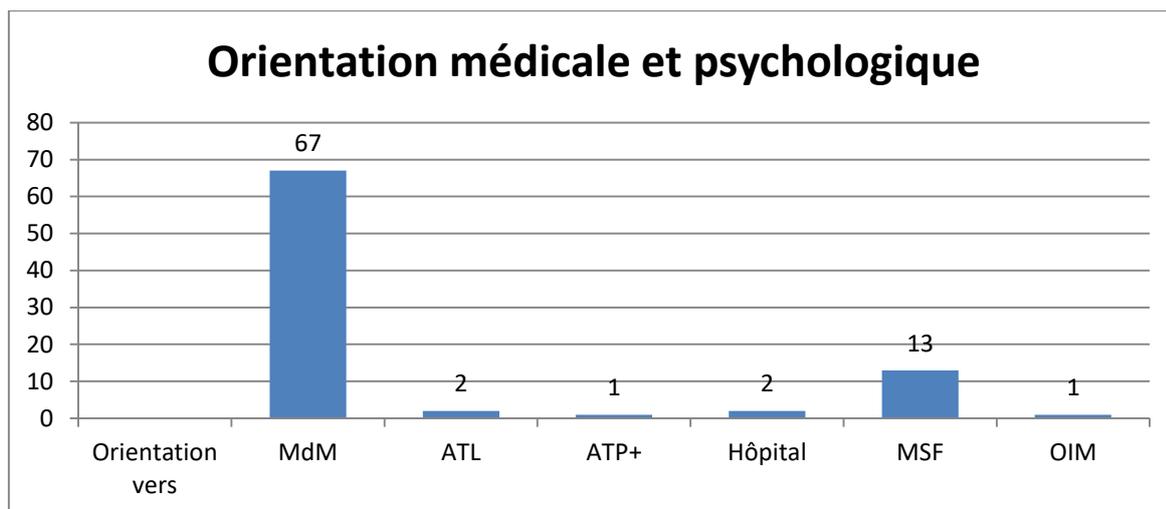
33% des vulnérabilités sont du fait des revenus faibles des personnes migrantes en Tunisie, cela est dû à leur irrégularité de séjour ou à une situation d'exploitation par le travail.

En second lieu, 30% des vulnérabilités sont dûes au manque de soutien familial des personnes, car leurs familles aussi dans leurs pays respectifs vivent dans une précarité financière.

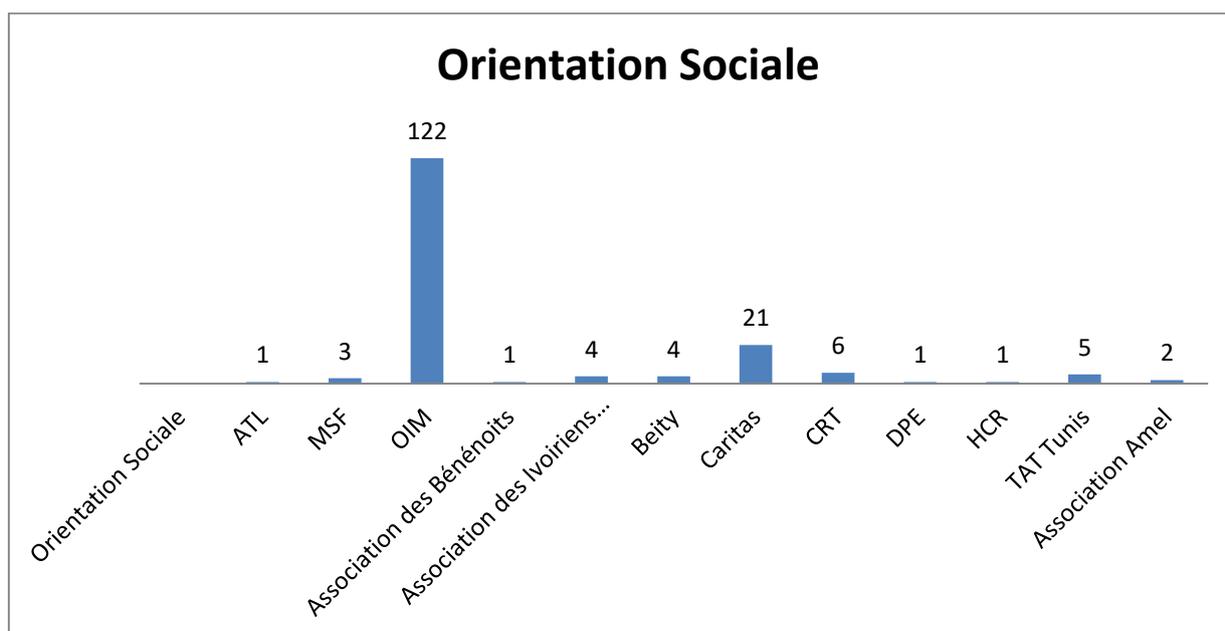
Enfin, 13% sont l'objet de maltraitance parmi lesquelles les victimes de traite accompagnées et des personnes ayant été la cible directe ou indirecte de mauvais traitements vécus durant leur parcours migratoire ou bien au départ de leur pays d'origine. Il est à noter que 1% est l'objet de discrimination de genre (transgenre).

## UN RESEAU DE PARTENAIRES MOBILISABLES POUR DES ORIENTATIONS ADAPTEES

Le réseau de partenaires associatifs et institutionnels développé par Terre d'Asile Tunisie depuis 2014 (dispositif de référencement) a permis d'orienter nos bénéficiaires vers nos partenaires associatifs et institutionnels afin de couvrir leur besoin en protection sociale ou administrative : **80% des personnes reçues ont pu être orientées vers un dispositif de prise en charge adapté.**



**78%** du public en besoin de soins médicaux et de suivi psychologique a été orienté vers **Médecins du monde (MDM)** qui reste notre partenaire principal pour la prise en charge médicale. Cela porte le suivi médical couvert à 18% par notre partenaire.



Avec **71%** des orientations, l'OIM demeure un partenaire clé quant à la prise en charge des candidats du retour volontaire soit 32% des orientations totales.

**Caritas et l'association Amal** a permis l'orientation pour un hébergement ou une aide matérielle pour **6%** des migrants les plus vulnérables (victimes de traite, parents avec enfants en bas âge ou personnes malades).

## LE SUIVI JURIDIQUE INTERNE ET SUIVI DU RESEAU DES AVOCATS

Les accompagnements juridiques et sociaux s'opèrent de pair afin de répondre aux besoins des populations les plus vulnérables.

Sur les 29% des personnes requerrant un suivi administratif de leurs besoins, 22% des problématiques pour lesquelles consultent les personnes à la permanence juridique, est la régularisation de leur séjour en Tunisie.

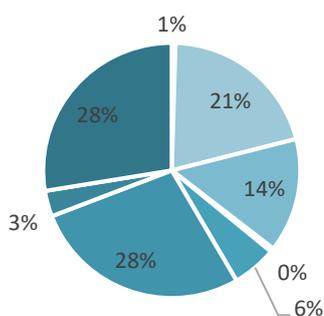
13% des étrangers souhaitent retourner dans leur pays d'origine sans en avoir les moyens financiers à cause des pénalités de séjour et/ou de leur précarité sociale et viennent solliciter une aide au retour volontaire (ARV).

Pour permettre un accès inconditionnel au droit, la permanence juridique a développé un réseau d'avocats investis dans le droit des étrangers et facilement mobilisables. Ainsi, 10% des étrangers suivis par la permanence ont pu consulter ou être défendu par des avocats membres de notre réseau.

Ainsi on note que la mobilisation des avocats a connu une augmentation depuis 2016.

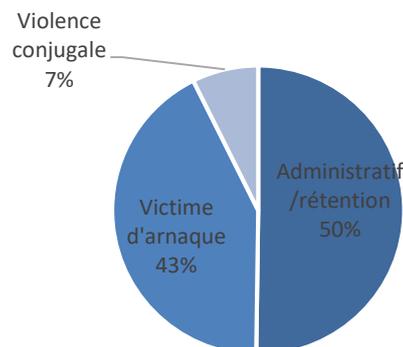
## Orientation juridique

- Orientation Juridique
- TAT Tunis
- Consulat du Maroc
- RECOLTEHA
- DPE
- Avocat
- CRT
- UNHCR



Enfin, l'on note que **pour moitié**, les personnes assistées sur le plan juridique ont manifesté un besoin d'accès direct à la justice alors qu'elles se trouvaient en centre de rétention

## Accès à la justice



## Terre d'Asile Tunisie

**La Maison du Droit et des Migrations**  
 17, Khaled Ibn Walid, Mutuelleville, 1002 Tunis  
 Tel : +216 71 287 484 -+216 71 844 578  
 contact@maison-migrations.tn  
[www.maison-migrations.tn](http://www.maison-migrations.tn)

Projet soutenu par :



Schweizerische Eidgenossenschaft  
 Confédération suisse  
 Confederazione Svizzera  
 Confederaziun svizra